

**Compte rendu CGT rencontre visioconférence
Syndicats/Administration départementale
le 11.06.2020**

Chèr(e)s collègues,

L'activité syndicale poursuit son chemin en cette période bien complexe, nous devons continuer à nous adapter car les questions, qui se posent à nous, sont nouvelles et parfois inédites.

La CGT est en contact régulier avec le DGS, les DGA et la DRH pour faire remonter les questions et autres problèmes rencontrés, d'où la nécessité d'interpeller le syndicat.

Nous avons participé à une septième visioconférence à laquelle assistaient:

- 1/ Monsieur PATIER, Directeur Général des Services (DGS)
- 2/ deux Directeurs Généraux adjoints : Monsieur FELDNER (collèges, routes...) et Monsieur BONVILLAIN (ressources, moyens).
- 3/ Madame THORRAND, Directrice DRH, Madame TETTA, Directrice adjointe DRH.
- 4/Madame ITSVART-AUGER (CFDT), Madame BLANCHET (CGC) et Philippe DECLERCK (CGT).

Début de la visioconférence à 15h:

La CGT est revenue sur l'allocution du Président du Conseil Départemental, donnée sur les réseaux sociaux et plus précisément sur les propos faisant état de l'achat de tests par la collectivité. Le syndicat souhaite avoir davantage de précisions concernant l'utilisation de ces tests et questionne la communication sur ce sujet.

Monsieur PATIER indique que le Conseil Départemental a acheté 2 000 autotests, de type sérologique. Ceux-ci serviront à mesurer le contact avec le virus.

Ils seront mis à disposition des agents qui le souhaitent, avec une prescription du médecin du travail.

Les connaissances, quant à ce virus, se développent ; à priori les personnes, dont le sang contient des anticorps, ne transmettent plus.

La durée de l'immunité n'est pas encore connue précisément. Cependant pour cette donnée, une comparaison semblerait possible avec un virus plus ancien (SRAS/2003).

La conservation de ces tests est de deux ans, leur coût s'élève à 1,80 € TTC l'unité.

La CGT questionne l'application dans les services de la DGAS d'une récente note de service du Directeur Général adjoint, faisant référence à une nouvelle étape de sortie du confinement et à un retour à un présentiel plus important des agents.

L'observation montre que la présence physique est très hétérogène d'un service à un autre. La question d'une marge de manœuvre laissée à chaque manager pour mettre en œuvre cette note, est donc posée.

En l'absence de Monsieur CADORET, Directeur Général adjoint des Solidarités, Monsieur PATIER répondra à cette question. Il rappelle que le « bon sens » doit guider la mise en œuvre de cette note. Son application peut donc ne pas être uniforme, une latitude est laissée à chaque manager en fonction des spécificités de son service et des missions accomplies.

La CGT questionne la fin envisagée de l'état d'urgence sanitaire, à la date du 10 Juillet et les conséquences pour l'activité de la collectivité.

Le DGS précise que tous les divers protocoles sanitaires spécifiques et transverses seront adaptés à cette nouvelle situation. Madame THORRAND, Directrice de la DRH, complète en indiquant que cette adaptation des protocoles sera faite en lien avec le Médecin du travail.

Monsieur BONVILLAIN, Directeur Général adjoint ressources/développement, indique qu'il s'agira aussi de permettre à tous les agents vulnérables de revenir physiquement sur leur poste de travail, avec toutes les précautions nécessaires.

La situation d'une cinquantaine d'agents reste problématique, la collectivité sera particulièrement vigilante à leur retour sur site.

La CGT revient sur les propos de la Directrice DRH, faisant état d'un retour massif des agents dans la collectivité. Compte tenu des mesures de protection encore nécessaires, comment envisager un lissage plus adapté du retour de nos collègues ?

Pour la directrice de la DRH, la proximité des vacances devrait permettre un retour étalé des agents. La mesure des surfaces des bureaux sera faite afin de permettre une utilisation de ces locaux adaptée à la protection des agents.

Le DGS ajoute que les cas de contamination diminuent significativement et que le dispositif adopté, en matière de protection des personnes, montre son efficacité.

Il pense cependant que le retour de tous les effectifs doit être envisagé fin Août, à cette période le principe « de la tolérance zéro » s'appliquera, tous les agents devront être présents sur site.

Il convient que durant le mois de Juillet et une partie du mois d'Août, le problème posé par la garde d'enfants empêche le retour de certains agents. La discussion entre ces agents et leurs managers est nécessaire.

La CGT rappelle que les normes drastiques de sécurité sanitaire permettront une ouverture réduite des centres aérés et des colonies de vacances.

Le DGS évoque l'allocution Présidentielle du Dimanche 14 Juin à 20h et espère un assouplissement de ces règles, favorisant un accès plus large des enfants à ces structures d'accueil.

Monsieur FELDNER, Directeur Général adjoint aménagement du territoire, donne aux participants une information concernant le taux de présence des élèves dans les collèges. Celui-ci oscillerait entre 20 et 25 % selon les établissements. Le protocole, actuellement en vigueur dans les collèges, ne permet cependant pas une présence supérieure au quart des effectifs.

Monsieur PATIER clôture cette visioconférence en faisant part de son inquiétude pour les résidents en EPHAD dans la perspective d'un été, qui pourrait s'avérer caniculaire. Il questionne l'utilisation des climatiseurs en cette période de présence du virus.

La Directrice de la DRH indique que certains filtres de climatiseurs permettent leur utilisation, en conformité avec la réglementation. Pour ce qui concerne la collectivité, les filtres des climatiseurs ont été déclarés conformes après expertise. Les ventilateurs et climatiseurs mobiles ne peuvent être utilisés à ce jour faute d'une réglementation précise.

Fin de la visioconférence à 16h10.

Nous sommes actifs et disponibles durant cette période, vous pouvez nous téléphoner au **06.22.79.97.74/ 02.54.58.43.80** ou nous envoyer un mail à cgt@departement41.fr

En attendant prenez soin de vous et de vos proches et respectez les gestes barrière.

À bientôt

Ph.DECLERCK
Secrétaire CGT